



# Francophonie et coopération

*Dans la perspective canadienne*

**L**a francophonie épouse des contours relativement imprécis. Source à la fois d'ambiguïté et de richesse, pour certains, elle recouvre une zone géographique de pays entièrement ou partiellement de langue française. D'autres l'identifient à un réflexe de nature défensive face aux dangers susceptibles de porter atteinte à cette langue. Les diplomates ont tendance à y voir une somme de rapports originaux entre un ensemble de pays. Ce vocable n'est certes pas facile à circonscrire. Au Canada même, la perception de la francophonie n'est pas nécessairement semblable entre un Acadien et un Québécois ou entre un Franco-Ontarien et un Franco-Manitobain. Nous évoquerons ici la francophonie sous sa forme dynamique et globale : une forme nouvelle d'alliance qui se traduit par l'expression de certaines solidarités bien spécifiques.

Parce qu'elle est une donnée fondamentale et permanente de sa politique étrangère, comme vient de le rappeler récemment son Premier Ministre, le Canada n'a jamais cherché à restreindre ses objectifs à l'égard de la francophonie. Il l'a, dès ses débuts, conçue comme une réalité aux possibilités multiples, comme une forme de dialogue fraternel et préférentiel. La participation canadienne revêt un caractère actif et soutenu, cherchant à s'adapter aux divers réseaux d'échanges que ce mouvement a mis en place. Cette association emprunte aussi bien la bilatérale que la multilatérale. Nous avons eu l'occasion de souligner l'ampleur et la vitalité des relations directes

qui se sont nouées entre le Canada et les pays d'Afrique francophone au cours de la dernière décennie. Parallèlement, le Canada s'est impliqué dans sa coopération multilatérale avec cette région du monde dans le cadre de la francophonie internationale. Dans quelles perspectives envisage-t-il cette collaboration ?

Pour un pays bilingue comme le Canada, la francophonie représente une large fenêtre ouverte sur une communauté d'une trentaine de pays. Une ouverture par conséquent, sur un monde qui compte plus de cent cinquante millions de personnes. Un monde aux frontières politiques, géographiques, économiques, sociales et religieuses bien souvent différentes et qui n'incitent pas nécessairement au rapprochement.

Une volonté surtout de connaissance mutuelle à partir de certaines affinités profondes et de parenté culturelle. En participant aux entreprises de cette vaste communauté, le gouvernement canadien a innové en matière de politique étrangère. A cause de la configuration politico-sociale, linguistique et culturelle du Canada, ses responsables ont, dès le départ, jugé indispensable d'associer étroitement à cet effort international le Québec, foyer central de la langue et de la culture française. Cette association ne se limite pas à cette seule province. Elle comprend également le Nouveau-Brunswick, l'Ontario et le Manitoba qui comptent une bonne proportion de Canadiens d'expression française. Le Québec et le Nouveau-Brunswick jouissent du statut de gouvernements participants

au sein de l'Agence de Coopération Culturelle et Technique.

Si, en une quinzaine d'années seulement, le Canada a été en mesure de tisser des relations étroites et fécondes avec la majorité des pays francophones du Tiers-Monde, c'est en donnant un cadre souple, nuancé et équilibré à cette coopération. Tout en tenant compte de ses propres réalités, il a pris la mesure de l'extrême diversité de la communauté francophone. Il a dans un même temps essayé d'appréhender la dimension historique de chacune des nations qui la composent. C'est à partir de cette double appréciation qu'il a, au fil des années, moulé ses politiques et orienté ses actions. La francophonie permet - et c'est l'un de ses avantages majeurs - aux états du Tiers-Monde, notamment aux plus démunis, d'avoir accès à des activités et programmes à l'échelon international. Ceci naturellement en complément de la coopération bilatérale dont ils bénéficient. Il importe en effet de constater que la grande majorité des partenaires de cette communauté francophone se trouve en Afrique, d'où la signification que le Canada attache à ses actions de coopération avec cette région du monde, actions qui, de par leur nature, ont une incidence directe sur le développement humain, culturel, économique et social.

C'est dans une perspective d'équilibre que le Canada conçoit son rôle au sein des organismes de la francophonie. Son attitude découle d'une volonté de solidarité internationale qui tient compte en premier lieu des besoins immédiats et essentiels des pays moins favorisés. Cette coopération doit être l'occasion d'une mise en valeur plus rationnelle et plus efficace des ressources dont disposent l'ensemble de la communauté francophone, y compris des technologies nouvelles dans des domaines aussi variés que les communications, l'agro-industrie en milieu rural, la normalisation des données scientifiques, etc. Dans l'optique canadienne, cette forme de coopération est perçue comme un instrument supplémentaire mis à la disposition des pays en voie de développement. Elle sera d'autant plus fructueuse qu'elle aura un caractère multisectoriel. Idéalement elle doit pouvoir être à la fois



*Les  
présidents  
Senghor  
(à gauche)  
et Bourguiba,  
pères  
de la  
francophonie*

